

Conseil d'Administration du vendredi 14 septembre 2018

A Mazières en Gâtine

Présents : *Mazières en Gâtine* : M Pacaud Serge - Bernard de Litardière- *Argenton Les Vallées-Mauléon* : M Landreau Roger- *Parthenay* : M Dufour Jacques - *La Crèche* : Mme Cateau Marinette - *Bouillé-Loretz* : M Paulus Jean Marie - *Prahecq* : M Gonnord Laurent- *Ménigoute* : M. Rongière André- *Niort* : M Baudoin Jean Marie - *L'Absie* : M Bailly Christian - *Bressuire-Cerizay* : M Benoist Michel- *Coulonges sur l'Autize* : M Bourgeois Jacky- Mme Vouhé Annette- *Brioux sur Boutonne* : Mme Retureau Marie Christine- *Beauvois-Frontenay Rohan Rohan* : M Lefebvre Jean Claude- *Saint Varent* : Mme Duveau Jacqueline -*Pamproux* : Mme Comte Paulette- M. Bertin Yannick- *Melle Lezay- Chef-Boutonne Sauzé-Vaussais* : M Gorin Daniel – Mme Guehl Christiane- *Thouars* : Mme Pichot Geneviève – *Saint Maixent* : Mme Teytaud Geneviève.

Excusés : - *Moncoutant* : M Touchard Gilbert -*Celles sur Belle* : Mme Clert Danièle - *La Mothe St Héray* : Mme Nérestan Fabienne. - *Champdeniers* : M. Sourisseau Jean Louis -*Mauzé sur le Mignon*- M D'Araujo Olivier - *Airvault* : M Penit Gérard -*Pamproux* : Mme Xaintray Ginette- *Mazières en Gâtine* : Mme Girard Murielle

18 délégations étaient présentes et ont participé à divers votes :

Dans le courant de la réunion on parla des AG des unions voisines où nous avons participé- rapide rappel :

AG de la Vienne – 16 mars 2018 – B de Litardière nous représentait.

AG de la Charente Maritime – 24 mars 2018 – St Sauvent d'Aunis – S Pacaud

AG de la Charente – 02 juin 2018 – Angoulême – M Benoist

Réunion Poitou - Charente -avril 2018 – A Rongière

Réunion régionale à Eysines – banlieue de Bordeaux) – 15 mai 2018 – M Benoist et S Pacaud

Congrès national à Kremlin - Bicêtre 8 et 9 juin 2018- A Rongière

Comme vous avez pu le constater notre collègue André Rongière a été élu au Conseil fédéral et est membre du Bureau.

Mise à jour des statuts de l'Union départementale :

Chaque président de délégation ayant reçu l'ébauche des nouveaux statuts, la discussion sur chaque article fut engagée.

Après délibération, il fut procédé au vote. La totalité des membres présents, représentant les délégations adopte les nouveaux statuts.

Ceux-ci vont donc être envoyés à la Préfecture, puis à la Fédération.

Election d'un troisième Vice-président :

Le rectificatif effectué sur le nombre des membres du Bureau, un poste de troisième adjoint supplémentaire, il est procédé à l'élection.

1 seule candidate : Mme Teytaud Geneviève est élue à l'unanimité des membres présents.

Rôle du Bureau :

Les trois vice-présidents représenteront bien notre département :

Jean Marie Paulus pour le nord

Jacques Dufour pour le centre

Geneviève Teytaud pour le sud.

Chacun de nos vice-présidents se voit attribuer une mission :

Jean Marie Paulus – service communication- il a déjà mis en application sa fonction – dans la presse- compte rendu de notre dernier CA.

Articles de presse afin de faire connaître les activités des DDEN.

Annonce dans le journal de notre assemblée générale 15 jours avant la date fixée.

Comme le précise le Président, il existe un service internet à la Fédération- il suffit de s'inscrire et vous recevrez un mot de passe. Vous pouvez transmettre des articles à la Fédération pour parution dans le « Délégué » - exemple : article de James Billaudeau – La Crèche dans le dernier numéro du délégué.

Jacques Dufour- sera responsable de la commission concernant les projets d'école et des subventions accordées- une commission doit se mettre en place – déjà quelques volontaires : Le Président de la commission Jacques Dufour – Geneviève Pichot, Geneviève Teytaud- d'autres volontaires pourront se joindre à l'équipe. Le Président et le secrétaire pourront apporter leur concours.

Geneviève Teytaud- nous représentera au CDEN comme auparavant avec le Président.

Le Président Michel Benoist :

Lors de manifestation dans vos délégations vous pouvez prévenir notre président qui fera son possible pour être présent. De même si vous avez des préoccupations dans votre secteur vous pouvez le joindre- soit par internet mbenoist@orange.fr soit par téléphone 05.49.80.26.09 ou 06.82.54.18.02

Le secrétaire Serge Pacaud :

Travail habituel : convocations – CA et AG -répondra à vos questions administratives.

Le trésorier André Rongière- aussi conseiller fédéral. A prévu une manifestation aux alentours du 9 décembre prochain, avec conférencier sur le thème de la Loi de 1905- des précisions vous seront fournies lors du prochain CA.

Pour joindre chacun des membres du Bureau, vous aurez en pièce jointe la liste avec les numéros de téléphones ainsi que les adresses internet.

Attributions de subventions aux projets d'écoles :

Comme vous avez pu le constater lors des diverses circulaires n°41 et 42 reçues, la Fédération désirerait reléguer les divers concours : Ecoles fleuries, la citoyenneté- aux Unions départementales, aussi nous a-t-elle incité à demander une subvention auprès du département au FDVA – Fonds de Développement à la Vie Associative (Anciens fonds de la réserve parlementaire).

Afin de pouvoir postuler, le Bureau s'est réuni à Mazières le 4 août dernier, car il fallait faire vite- la limite de dépôts des demandes était fixée au 31 août pour notre département.

Nous avons déposé trois demandes (voir en fiche jointe) :

- 1- Projet1 - aide aux projets d'écoles somme demandée 2000€
- 2- Projet2 – Formation des adhérents – somme demandée 1000€
- 3- Projet3 – Acquérir un outil informatique – somme demandée 1500€

Les demandes sont parties, par informatique, le 24 août au DDCSPP des Deux-Sèvres – Rue de l'Hôtel de Ville à Niort.
Confirmation de nos trois demandes le 28 août. Maintenant on attend la réponse.

La commission mise en place gèrera les diverses initiatives et nous fera parvenir les directives pour la mise en place des aides et les choix retenus. Pour cette année scolaire, il est bon de ne pas prévoir de demandes.

Ecole de proximité dans nos campagnes :

Notre président a contacté le DASEN concernant le sujet qu'il avait abordé lors de notre Assemblée générale. Le DASEN préconise les RPI concentrés- trois classes minimum dans un même lieu- ce serait une école viable tant pour les élèves que pour les enseignants. Lors de l'AG de la Charente ou assistait Michel Benoist, il a été question du même sujet – surtout qu'il existe encore un bon nombre de classes uniques. Il est question de regrouper dans un même lieu et dans un collège : maternelle, primaire. Pour le moment nous n'en sommes pas là, dans notre département, mais les regroupements se feront à trois ou quatre classes. Le DASEN met en place une commission sur le sujet, notre président a demandé que les DDEN soient associés à la réflexion. L'IA a accepté notre proposition. Il est important pour nous DDEN de soutenir notre école rurale, l'école de proximité mais aussi une école de qualité.

Obligation scolaire à 3 ans :

Vous le savez la loi de l'obligation scolaire à 3 ans a été votée mais par contre le décret d'application n'est pas encore paru, alors que penser et que faire ?

Pourtant les écoles privées ont déjà demandé le financement obligatoire des ATSEM par les municipalités- affaire à suivre dans vos secteurs. Voir les articles dans le « Délégué n°255 ».

Visite des écoles publiques :

Afin d'uniformiser les fiches de visites de nos écoles, il a été établi une fiche que vous trouverez en pièce jointe.

En ce qui concerne la périodicité des visites – il serait souhaitable que les rapports de visites soient tous les deux ans- mais le choix est laissé libre aux délégations car certains rencontrent des difficultés – c'est le cas de Niort qui ne peut assurer la visite de toutes ses écoles.

En ce qui concerne les rapports : les faire parvenir à l'IEN, au maire de la commune.

Vous pouvez faire sur les deux années à venir une synthèse de vos visites que vous enverrez au secrétaire ainsi nous pourrions avoir un aperçu de la santé de nos écoles.

Visite des écoles privées :

Vous pouvez vous servir de la même fiche.

Questions diverses :

Problème de dérogation des élèves de Courlay concernant deux collèges.

Le DASEN avait refusé un certain nombre de dérogations

Mais après intervention des DDEN, il a revu sa copie et les dérogations ont été accordées.

Famille Libanaise à Frontenay Rohan Rohan :

Notre président a envoyé un courrier à madame le Préfet concernant le problème d'expulsion- L'adjoint au maire de la commune avait demandé notre soutien. Il n'en a pas été question au dernier CDEN.

Faye l'Abbesse :

L'école publique est en augmentation passant de 30 à 59 élèves aussi les locaux sont insuffisants et le maire ne veut rien faire- la délégation de Bressuire a fait un courrier au DASEN – Ce dernier doit rencontrer le Maire. Affaire suivie par nos délégués.

Réunions au cours de l'année 2018-2019 :

CA - samedi 24 novembre 2018 - à Mazières salle des associations- Rue du Champ Martin

Remise des timbres aux délégations.

CA – samedi 16 mars 2019 à Mazières – même lieu

Assemblée générale – samedi 4 mai à Saint Maixent

Comme d'habitude vous recevrez une convocation.

Vademecum :

Les « vademecum » ont été remis aux délégations lors de notre CA – Il en reste quelques-uns si vous en désirez prière de vous adresser à notre trésorier André Rongière.

